


PORTS DE LA SEINE-MARITIME

Stratégie 2025-2035



Alain BAZILLE

*Vice-président du Conseil Départemental de la Seine-Maritime
Président de Ports de la Seine-Maritime*

 Créer un outil de gestion et de développement, aussi vertueux soit-il, ne suffit pas en soi à en assurer le devenir et l'efficacité. Même porté par la plus ferme des convictions, cet outil doit vivre, être approprié par des acteurs coordonnés. Il doit suivre un cheminement clair et éclairé, suffisamment anticipateur pour offrir une hauteur de vue.

Dès la création du syndicat mixte **Ports de la Seine-Maritime**, est ainsi apparue la nécessité d'entamer une démarche d'élaboration d'une stratégie portuaire. À l'issue de l'importante campagne de concertation menée préalablement à la création du syndicat mixte, le projet de nouvelle gouvernance a été parfaitement compris, approprié, mais aussi nourri.

C'est dans ce même état d'esprit d'échange et de construction, et avec ces mêmes acteurs investis et ouverts à l'avenir, que nous avons choisi de travailler notre document stratégique.

Depuis un an, nous avons œuvré pour que la Stratégie 2025-2035 de **Ports de la Seine-Maritime** puisse éclore rapidement et dans les meilleures conditions. C'est désormais chose faite.

Je veux remercier ici chaleureusement l'ensemble de nos partenaires et des acteurs de nos places portuaires grâce à qui, cette fois encore, nous pouvons faire nôtre ce mot de Georges Bernanos :

« on ne subit pas l'avenir, on le fait ».



Sommaire



- 1 | Fondements, valeurs et missions de Ports de la Seine-Maritime — 3
- 2 | Présentation des Ports — 6
- 3 | Enjeux et fondements de la stratégie — 10
- 4 | Zoom sur la relation ville-port — 13
- 5 | Plan d'actions — 15
- 6 | Vue d'ensemble des actions et indicateurs — 39
- 7 | Retour sur les étapes de concertation — 43



1

Fondements, valeurs et missions de Ports de la Seine-Maritime



Pourquoi un syndicat mixte Ports de la Seine-Maritime ?

Depuis le 1er janvier 2025, le Syndicat Mixte Ports de la Seine-Maritime assure la gestion des ports de la Côte d'Albâtre.

Son histoire débute pourtant en 2017. À cette date, le Département de la Seine-Maritime réaffirme sa volonté de conserver son rôle dans le développement des ports dont il a la responsabilité : Le Tréport, Fécamp et le port de pêche du Havre. Dans le même temps, il entend réinterroger son modèle de gestion afin de l'adapter aux défis émergents.

Bientôt rejoint dans sa réflexion par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, gestionnaire du port de Saint-Valery-en-Caux, le Département esquisse alors un projet plus vaste, celui d'une mutualisation des moyens, des compétences et des visions des acteurs publics à l'échelle d'un territoire économique cohérent : la Côte d'Albâtre.



Sollicitées à leur tour, les communautés de communes et agglomérations où sont implantés les différents ports rejoignent bientôt la démarche.

Ensemble, fin 2023, les cinq collectivités créent administrativement Ports de la Seine-Maritime, dans le but d'optimiser, sécuriser et développer l'économie portuaire de la côte.

Un modèle politique innovant pour une ambition commune

Après une année 2024 consacrée à la structuration du syndicat et à l'intégration de ses équipes techniques, le syndicat entre en pleine activité en janvier 2025.

Depuis lors, sous la conduite d'un Comité Syndical représentatif des collectivités membres, Ports de la Seine-Maritime bénéficie d'un pilotage stratégique clair. Il s'appuie sur des équipes techniques et administratives assurant une gestion de proximité au plus près des réalités pragmatiques de l'exploitation. Il met enfin en œuvre une vision innovante de l'exploitation portuaire : une organisation par filières d'activités et non plus par sites portuaires.

Ports de la Seine-Maritime a ainsi confié l'exploitation des activités Commerce et Pêche à deux nouveaux acteurs :

- La société CAP 76 pour l'activité pêche des ports de Fécamp, du Tréport et du Havre.
- La société SPC Côte d'Albâtre pour l'activité commerce des ports de Fécamp et du Tréport.

Au 1er janvier 2025, la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre est par ailleurs entrée à son tour en pleine opérationnalité. Elle a pour mission de redynamiser et conforter l'écosystème plaisance et nautisme des ports de Fécamp, Saint-Valery-en-Caux et Le Tréport.

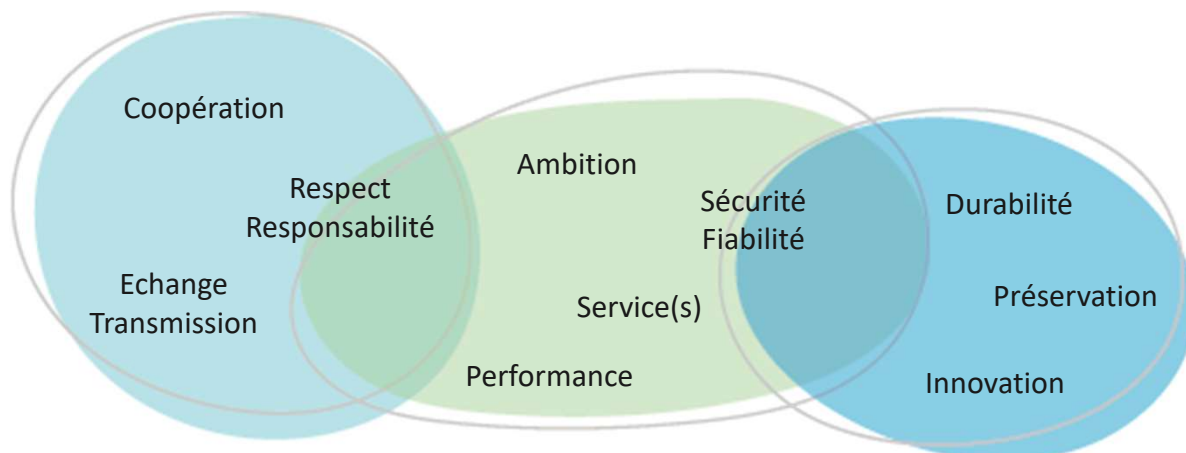
Enfin, outre la gestion des délégations de service public et de la régie, la gestion domaniale, l'entretien, la maintenance des infrastructures des quatre ports transférés, ainsi que la stratégie de développement relèvent de la responsabilité pleine et entière du syndicat.



Une raison d'être ? Des ports à l'identité affirmée, ancrés dans leur territoire le long de la Côte d'Albâtre, qui coopèrent au service d'une économie locale durable, pour faire de leurs villes portuaires des lieux de vie, de travail et de passage.



Un socle de valeurs pour les ports de la Seine-Maritime



Le cœur des missions portuaires

Chaque jour, Ports de la Seine-Maritime œuvre pour faire des ports de véritables atouts stratégiques du territoire :

- Assurer un fonctionnement sûr et fiable des infrastructures portuaires, garantissant la sérénité des usagers et des activités maritimes ;
- Accompagner les professionnels de la mer avec exigence et proximité, en soutenant leur savoir-faire et leurs besoins opérationnels ;
- Moderniser et développer les infrastructures et les équipements portuaires, afin d'anticiper les usages de demain et d'offrir des installations performantes ;
- Contribuer activement au dynamisme de l'économie locale, en favorisant l'emploi, l'activité et l'attractivité du littoral ;
- Protéger durablement l'environnement et les écosystèmes, au service d'un littoral riche et préservé ;
- Amorcer les transitions écologiques, environnementales et numériques, nécessaires à la résilience des places portuaires ;
- Renforcer le lien entre les ports et leurs habitants, en rendant ces espaces accueillants et intégrés à la vie du territoire.



2

Présentation des Ports



Port de pêche du Havre

Un port de pêche à fort potentiel, au cœur de la Baie de Seine et de la ville du Havre

Le port de pêche du Havre est situé dans la circonscription portuaire de HAROPA Port et bénéficie d'un positionnement exceptionnel au cœur de la Baie de Seine. C'est un port de débarque important qui accueille des pêcheurs locaux à l'année, mais aussi de grands navires étrangers en saison. Le port de pêche du Havre est un pôle majeur pour la coquille Saint-Jacques et certaines espèces de poissons. Les enjeux d'interface ville-port sont marqués dans cet espace contraint en proximité immédiate de l'hypercentre et du marché aux poissons.

La filière pêche

Ce port présente une flottille de 23 navires. Plus de 3 000 tonnes de produits de la mer y sont débarquées par an, dont un millier est commercialisé sous criée. Cela représente plus d'1/3 des volumes de la criée Côte d'Albâtre. Le port est marqué par la pêche artisanale, avec des navires de 7 à 16 mètres, en majorité des chalutiers et quelques fileyeurs caseyeurs. A cela s'ajoutent des escales de navires étrangers de plus de 20 mètres. Un nouvel élan a été initié en 2019 lorsque le Département de la Seine-Maritime a repris la compétence sur ce port de pêche.

Port de Fécamp

Port de la cité des Terre-Neuvas au rôle structurant pour la Côte d'Albâtre

Trait d'union entre le bord de mer et le centre-ville, le port de Fécamp abrite une diversité d'activités et de configurations (bassins à marée et sous écluse). Grand port morutier historique, il accueille aujourd'hui une activité de pêche artisanale. C'est le plus important port de plaisance géré par Ports de la Seine-Maritime. Il accueille des trafics de commerce au service des entreprises, ainsi que la base de maintenance du parc éolien en mer, à laquelle trois navires dédiés sont attachés. Enfin, ses pontons accueillent la SNSM.

Les filières

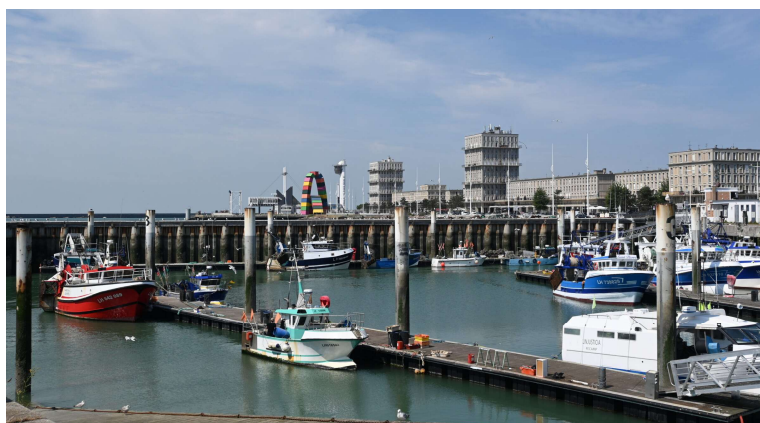
La plaisance présente une capacité importante entre l'avant-port et le bassin Berigny. On compte plus de 600 places à flot et 180 à sec.

La pêche se caractérise par des unités diverses, entre 7 et 20m, avec une majorité de fileyeurs, quelques caseyeurs, chalutiers et dragues qui pêchent la coquille Saint-Jacques. La criée Côte d'Albâtre joue un rôle essentiel dans la valorisation des produits avec près de 3 200 tonnes vendues dans ses murs.

Le commerce est principalement concentré sur le trafic de matériaux de construction, de bois et d'huiles végétales.

Les perspectives et projets

Les nouveaux aménagements et la modernisation des infrastructures prévus sur le port de pêche du Havre (station carburant, sécurisation des accès et du parking, etc.) marqueront la décennie pour Ports de la Seine-Maritime et conforteront l'importance de la pêche artisanale au Havre.



Les perspectives et projets

De nouvelles activités de commerce sont en développement, avec l'implantation du transport vélique, et des projets à venir dans les marchandises conventionnelles. Ces perspectives s'accompagnent d'une stratégie domaniale concrétisée par de nouvelles acquisitions foncières et la réhabilitation de friches pour créer un parc d'activités maritimes.

La filière pêche cherche à se diversifier et à valoriser davantage ses produits, avec la restructuration de la criée et de nouveaux services aux pêcheurs (station de carburant, viviers, stockage, aire de carénage...). A cela s'ajoute un programme d'investissements avec des projets majeurs comme la modernisation du port de plaisance, la reprise des quais, l'acquisition de moyens de manutention pour le commerce et l'entretien ou le remplacement des ouvrages mobiles (Pont Gayant).

Port de Saint-Valery-en-Caux

Un port à l'esprit authentique et marqué par une dynamique nouvelle

Port à l'identité forte et à l'ambiance familiale, il est apprécié des plaisanciers de passage comme des habitués. Sa particularité réside notamment dans sa configuration toute en longueur, en plein cœur de ville. Il dispose d'une offre attractive qui est à conforter et compléter. Les activités de nautisme sont bien représentées avec des promenades en mer, une école de voile, des locations de kayaks et paddles, de la plongée sous-marine.

La filière plaisance

Le port de plaisance de Saint-Valery-en-Caux est spécialisé dans cette filière. Jusqu'en 2024, il était géré par la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre ; il relève désormais de la responsabilité de la régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre de Ports de la Seine-Maritime. Il dispose d'infrastructures (écluses, digues sur l'avant-port) permettant une escale bien protégée. Avec 450 emplacements à flot, il propose une ambiance qualitative avec des services, notamment le grutage et une aire de carénage.

Port du Tréport

Ancien port royal, à la frontière de la Seine-Maritime et de la Somme

Le port du Tréport se caractérise par un positionnement stratégique à proximité de la vallée industrielle de la Bresle et un positionnement entre les trois villes sœurs (Le Tréport, Mers-les-Bains et Eu). C'est un port doté de deux bassins principaux sous écluses. Il est marqué par la pratique professionnelle et amateur de la pêche. Le port est central dans l'identité tréportaise. Un Port Center est en activité au Tréport pour interpréter les activités portuaires et valoriser les métiers qui y sont associés.

Les filières

C'est un pôle majeur pour la pêche, avec une quarantaine de navires, dont des chalutiers de plus de 20m. Il dispose d'une halle à marée pour la débarque et le stockage des produits de la mer. Il s'agit d'un petit port de plaisance avec 200 anneaux et 150 escales de passage en saison. Pour le commerce, le port propose un bassin dédié pour accueillir des bateaux jusqu'à 110m de long. Cette activité est au service des industries locales (engrais, broyat de pneus, agrégats, bentonite).

Les perspectives et projets

Le port présente un potentiel de développement tant pour les locaux que pour les visiteurs. La diversification des activités nautiques vise ainsi à attirer de nouveaux publics. L'activité plaisance bénéficie d'équipements en très bon état, résultats d'une politique d'investissements réguliers. Ces investissements seront poursuivis en faveur de l'entretien et de la modernisation des infrastructures dans les 10 prochaines années. L'intégration à Ports de la Seine-Maritime constitue l'opportunité de renforcer le positionnement de ce port sur la façade.



Les perspectives et projets

Fort de sa proximité et de son ancrage territorial, le port vise à développer les liens avec le tissu industriel (notamment la Glass Vallée, pôle mondial du flaconnage de luxe) et à accompagner la filière vélique. Pour la pêche, la nouvelle halle à marée permettra de faciliter la débarque et la commercialisation par la criée Côte d'Albâtre. Le lien avec les autres ports de plaisance permettra de renforcer et diversifier cette pratique au Tréport, notamment avec de l'itinérance et des mutualisations à l'échelle de la façade.



Vue d'ensemble des filières



Commerce

Le commerce est présent à Fécamp et au Tréport. Exploité par la SPC Côte d'Albâtre, il est constitué à 80% d'importations à destination d'un hinterland proche. L'activité commerce de Ports de la Seine-Maritime est résolument au service du développement économique territorial.

2 ports
18 postes à quai
130 000 m² de terre-pleins et hangars
430 000 tonnes de marchandises



Plaisance

Réunis au sein d'une même régie, les ports de plaisance de Fécamp, Saint-Valery-en-Caux et Le Tréport se distinguent par des caractéristiques très marquées, entre pôle touristique doté de capacités importantes (comme à Fécamp), et ports à l'esprit de village. Les acteurs de la filière plaisance partagent la volonté de renforcer son dynamisme tout en atteignant un niveau de responsabilité environnementale. Cela implique une action résolue en faveur de la préservation des espaces naturels et marins.

3 ports
1300 places à flot
180 places à sec
2500 escales



Pêche

L'activité de pêche professionnelle est identitaire. Implantée au Havre, Fécamp et Le Tréport, elle est exploitée par la société CAP76. La criée de la Côte d'Albâtre est le point névralgique de la filière. L'activité se caractérise principalement par une pêche côtière artisanale. Une même volonté anime les acteurs : s'adapter aux mutations du marché et valoriser les produits.

3 ports
1 criée et 1 halle à marée
92 navires
14 000 tonnes de débarque
dont 3200 tonnes sous criée

3

Enjeux et fondements de la stratégie de Ports de la Seine-Maritime



Les enjeux d'un territoire et d'une gouvernance

Un positionnement ancré territorialement : atouts et contraintes

Les ports de la Seine-Maritime sont marqués par leur histoire et leur écosystème économique, social et culturel. Leur positionnement sur la côte d'Albâtre est une force mais représente aussi un défi :

- Implantés sur une façade maritime attractive, leur exposition aux aléas climatiques exige anticipation et résilience ;
- Leur localisation en cœur des villes limite le foncier portuaire et donc les possibilités d'extension. Cette situation exige une exemplarité en matière de sécurité et de sûreté, une maîtrise environnementale des activités, et le maintien d'un dialogue permanent avec les acteurs publics et privés dans le cadre des projets à l'interface ville-port ;
- Leur intégration dans leur hinterland et leur proximité avec des écosystèmes industriels et commerciaux denses impliquent de veiller au maintien et au développement des accès terrestres, ainsi qu'à l'animation et à la prospection commerciale.

Une nouvelle gouvernance et une stratégie de développement durable

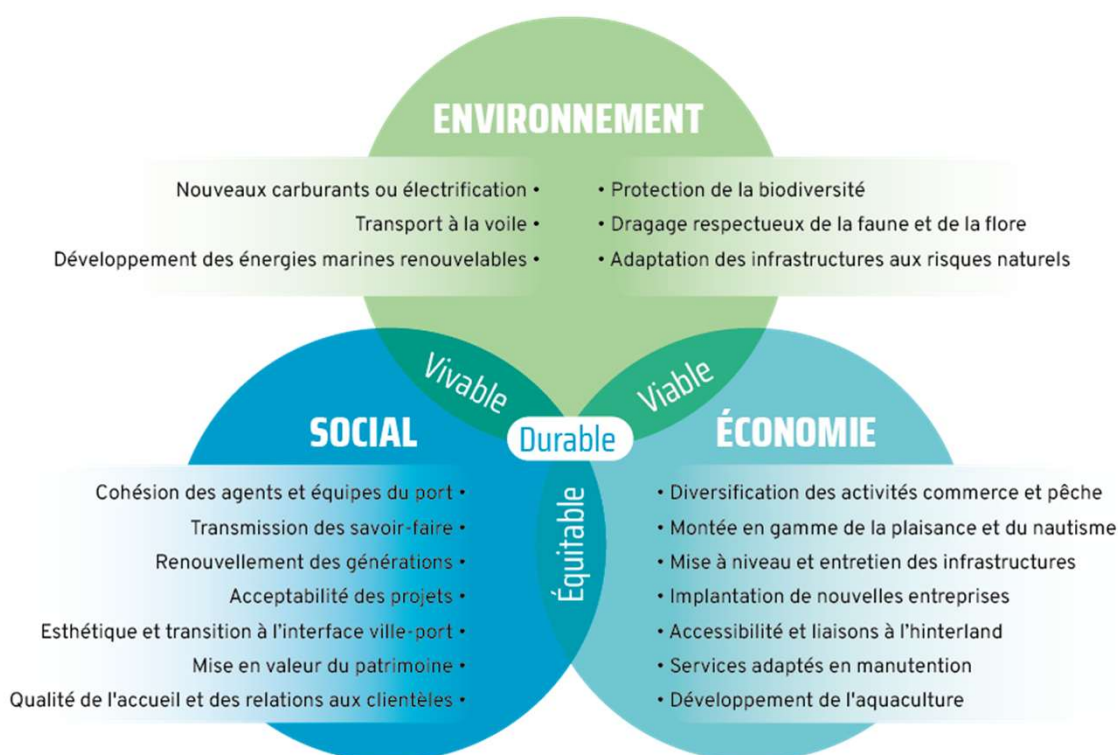
Depuis sa création, Ports de la Seine-Maritime poursuit sa structuration et son organisation opérationnelle à l'échelle de ses quatre ports.

Les changements fondamentaux dans la gestion et l'exploitation des places portuaires s'accompagnent d'une dynamique de fond portée par une multiplicité d'acteurs et de partenaires, eux-mêmes à l'initiative de nombreux projets.

La stratégie à 10 ans, 2025-2035 devra permettre :

- D'incarner un projet commun et transversal aux quatre ports ;
- D'impulser et cadrer les stratégies de développement de chacune des filières : commerce, pêche, plaisance ;
- De conforter l'identité et la légitimité de Ports de la Seine-Maritime aux yeux de ses partenaires territoriaux, économiques et institutionnels ;
- D'assurer un développement pérenne et durable pour chaque filière et pour chaque place portuaire.

Les trois piliers du développement durable appliqués aux Ports de la Seine-Maritime



Les enjeux pour le développement des ports de la Seine-Maritime

Transitions entre la mer et la terre, plateformes logistiques, infrastructures d'intérêt public, les zones portuaires constituent par définition des espaces sur lesquels se concentrent des enjeux d'accessibilité et d'attractivité. Les acteurs ont des sensibilités différentes sur l'interface ville-port et sur l'occupation des espaces : il est donc important d'établir une stratégie foncière qui soit le résultat d'une vision partagée. Ports de la Seine-Maritime doit participer à la mise en œuvre d'un cadre de vie et de travail attractif pour les femmes et les hommes, ainsi que pour les entreprises implantées sur le domaine portuaire. La cohésion des équipes et la formation permettent d'améliorer la performance portuaire. La notion de service est essentielle : sens du service sur-mesure pour nos clients, et équipements de qualité pour faciliter l'activité des usagers. La diversification et le renouvellement sont deux ambitions partagées par toutes les filières. Elles impliquent d'anticiper le vieillissement des usagers comme des équipements, et de se donner les moyens de monter en gamme.



Durabilité et transitions

Le changement climatique est un enjeu majeur pour les ports. Ensemble, il est possible de trouver des solutions décarbonées, de valorisation des déchets et de faire des économies d'énergie et d'eau favorisant les marges de manœuvre financières.

Des innovations sont déjà lancées dans plusieurs domaines, comme l'économie circulaire avec la démarche ANCRE 76. L'accueil de filières vertes comme le transport vélique ou l'électrification de certains véhicules ou engins sont autant de contributions possibles des ports à la transition.

Un défi : l'adaptation des villes portuaires au changement climatique

Les ports de la Seine-Maritime sont situés dans des basses vallées artificialisées. Ils sont à la fois les exutoires de cours d'eau et les premières infrastructures du front de mer. Ce positionnement les rend vulnérables aux inondations par la terre (crue, ruissellement) et par la mer (submersion, franchissement de paquets de mer). Or, ces zones présentent à la fois des fonctions portuaires et une densité de bâti, pour partie à valeur patrimoniale. Face à ces risques, Ports de la Seine-Maritime travaille en collaboration avec le Syndicat Mixte du Littoral 76 et le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard. Ces derniers ont élaboré chacun une stratégie d'adaptation à court, moyen et long termes sur l'ensemble du littoral avec des actions ciblées sur les zones portuaires.

Des réponses différenciées et ambitieuses

Cette collaboration se poursuit avec l'intégration d'actions dans la présente stratégie, en particulier :

1. L'élaboration ou la révision des Plans de Prévention des Risques Littoraux : une étude partenariale est d'ores et déjà lancée à Fécamp pour améliorer la connaissance de l'aléa submersion marine. Ce travail sera également engagé à St-Valery-en-Caux dans la décennie à venir.
2. Le projet d'aménagement résilient du front de mer du Tréport et de Mers-les-bains dont une partie implique le domaine public portuaire, ainsi que l'étude de vulnérabilité des activités du port du Tréport face aux aléas.
3. La réalisation d'un benchmark et l'expérimentation d'aménagements résilients tels que les dispositifs de type FloodFrame testés par exemple à Saint-Valery-en-Caux.



4

Zoom sur la relation ville-port



Interface ville port : image actuelle et enjeux stratégiques à 10 ans

Une image portuaire reflet de l'histoire et des usages

Les ports de la Seine-Maritime renvoient une image contrastée, marquée par leur présence en cœur de ville et la diversité de leurs activités.

À Fécamp et au Tréport, le port est un paysage multiple où habitants et visiteurs se mêlent à des usages maritimes qui dépassent la seule plaisance. La débarque de la pêche, les constructions navales, l'entrée des navires de commerce, le ramendage des filets de pêche et les estacades offrent un cadre dynamique et identitaire.

Le port de pêche du Havre et le port de Saint-Valery-en-Caux renvoient des images plus confidentielles : la visibilité du premier est limitée, tandis que le second présente une interface vivante mais centrée sur la plaisance.



Quelques verbatim issus des échanges avec les élus du territoire :

- « S'adapter aux nouveaux usages et mutualiser »
- « Être innovants sur les flux et les infrastructures »
- « Valoriser le potentiel patrimonial et paysager »
- « Partager les espaces d'interface ville-port »

Une identité portuaire à affirmer

À l'horizon 2035, la capacité des ports à revendiquer une identité forte devient essentielle pour favoriser l'appropriation locale et l'attractivité. Il s'agit :

- d'assumer la dualité de Fécamp entre port vitrine et port fonctionnel ;
- de doter Le Tréport d'un récit portuaire fort et d'améliorer sa compréhension en montrant sa contribution au développement territorial ;
- de rendre plus perceptible l'activité de pêche du Havre dans un environnement urbain dense ;
- De conforter la qualité de l'interface ville-port valeriquaise centrée sur la plaisance, et de mieux valoriser ses repères maritimes liés à la pêche.

Un équilibre à construire : l'interface ville-port, entre performance et attractivité

La pression foncière et touristique croissante dans les ports en cœur de ville, combinée au recul du trait de côte et aux risques de submersion, impose de préserver un équilibre durable entre accueil du public, maintien des activités maritimes, développement économique et qualité du cadre de vie littoral.

La performance portuaire, la qualité de vie et l'attractivité se renforcent lorsqu'elles sont pensées dans une logique de coopération. En affirmant les identités portuaires, en améliorant la lisibilité des sites et en développant une culture portuaire partagée, l'interface ville-port devient un espace de synergie et d'enrichissement mutuel.



Le Port Center et la culture portuaire

Un Port Center constitue un espace d'information et de dialogue qui offre une réponse concrète pour construire une culture portuaire partagée. Il ouvre le port à tous, explique les métiers, les projets, la chaîne logistique et les enjeux environnementaux. Il rend visible la contribution du port à la vie quotidienne.

Le Port Center créé au Tréport joue un rôle central pour repositionner l'image du port, donner à voir les activités portuaires, améliorer leur perception et susciter des vocations. Dispositif évolutif, il s'étendra aux autres ports, physiquement et virtuellement, pour constituer un réseau de médiation portuaire.

5

Plan d'actions

La stratégie 2035 est guidée par 3 axes majeurs. Ceux-ci fondent les orientations qui répondent aux enjeux :

1. Nouvelle gouvernance portuaire : vers une gestion intégrée et collaborative
2. Identité portuaire et attractivité : un positionnement distinctif et durable
3. Ecosystème portuaire et transitions : pour une anticipation du monde de demain.



Une stratégie, trois axes, des enjeux multiples

Axe 1 Nouvelle gouvernance portuaire : Vers une gestion intégrée et collaborative

Le cap fixé par Ports de la Seine-Maritime nécessite compréhension, intégration et appropriation par différents publics. Cela passe par un travail de communication et de concertation, comme celui qui a été mené tout au long de l'année 2025, mais aussi par une capacité quotidienne à mobiliser partenaires et usagers. Cet enjeu de gouvernance participative doit permettre à Ports de la Seine-Maritime de gérer ses ports de manière plus intégrée, notamment pour répondre à son objectif de travailler par filière, et de déclencher des synergies entre places portuaires.

Les actions phares de l'axe 1



Inscrire les ports dans une gouvernance participative

- Faire vivre les outils de communication externe et en développer de nouveaux.
- Faire vivre les instances d'information / consultation / concertation et les faire évoluer si nécessaire.
- Créer au besoin des instances d'échange, d'information en fonction des projets.



Développer la stratégie foncière en cohérence avec l'interface ville-port

- Établir un schéma directeur foncier.
- Ouvrir les ports à leur territoire.



Placer les femmes et les hommes au cœur de la performance portuaire

- Développer des outils de communication en interne.
- Conserver les savoir-faire et former aux nouvelles pratiques.
- Poursuivre la transition numérique des ports et accompagner les équipes dans le changement.



Coordonner les ports normands

- Organiser les complémentarités et travailler sur des projets de coopération.
- Partager les veilles techniques, juridiques, financières et les retours d'expérience.

Une stratégie, trois axes, des enjeux multiples

Axe 2 Identité portuaire et attractivité : Un positionnement distinctif et durable

La singularité des ports de la Seine-Maritime tient aussi à la proximité et au partage des infrastructures et des activités entre acteurs et filières. Le positionnement des différentes filières et des ports où elles sont implantées a vocation à faire l'objet d'une action unifiée et coordonnée. L'objectif est de permettre aux filières de se distinguer, en faisant valoir leur valeur ajoutée et en répondant aux besoins du marché, de manière durable.

Les actions phares de l'axe 2



Commerce : spécialiser et différencier pour un positionnement des ports sur des secteurs clés

- Développer l'activité commerciale de prospection.
- Formaliser une « offre portuaire commerce » unifiée Fécamp / Le Tréport.
- Développer les trafics sur des secteurs clés.
- Optimiser les capacités d'accueil.



Pêche : diversifier et innover pour un positionnement des ports sur une pêche locale et durable

- Assurer le maintien, la diversification et le renouvellement de la flotte et des services à la filière.
- Diversifier et valoriser l'offre des produits de la mer.
- Suivre et anticiper les pressions sur la ressource.



Plaisance et nautisme : orienter les ports sur les nouvelles pratiques du nautisme

- Assurer un accueil de qualité avec une offre touristique associée à l'escale.
- Proposer de nouveaux services à quai.
- Mettre en place une gestion dynamique des places.
- Mettre en place une politique marketing.
- Accueillir les pratiques et activités nautiques de demain.



Optimiser les infrastructures portuaires au service des 3 filières

- Mettre en place une stratégie budgétaire au service des infrastructures.
- Assurer l'entretien des infrastructures / équipements et garantir les accès portuaires.

Une stratégie, trois axes, des enjeux multiples

Axe 3 : Ecosystème portuaire et transitions : Pour une anticipation du monde de demain

Les défis environnementaux et technologiques auxquels les ports de la Seine-Maritime font face, affectent autant la vie quotidienne des ports que l'anticipation de l'avenir. Ils impliquent une réflexion approfondie sur les opérations et sur l'évolution des infrastructures. C'est l'occasion d'identifier différentes opportunités de développement innovant. Les ports de la Seine-Maritime font partie d'un écosystème complexe. Ils peuvent s'appuyer sur cet atout pour développer l'écologie industrielle et territoriale, afin de mutualiser les ressources et favoriser de nouvelles activités vertes.

Les actions phares de l'axe 3



Décarboner et organiser une stratégie énergétique portuaire

- Améliorer la connaissance des consommations énergétiques.
- Réduire / optimiser les consommations énergétiques.
- Diversifier les ressources énergétiques pour les activités portuaires et les navires.
- Faciliter les déplacements doux.



Se doter d'infrastructures innovantes, performantes et résilientes

- Mettre à jour la connaissance des aléas et des vulnérabilités.
- Adapter les infrastructures et les équipements.
- Sensibiliser les équipes et mettre en place les procédures de gestion des aléas.
- Garantir la sûreté et la sécurité des ports au travers des missions de police portuaire.
- Travailler avec le territoire sur la coordination dans la gestion des risques.



Miser sur l'économie circulaire et l'écologie industrielle

- Optimiser les consommations d'eau potable.
- Renforcer la politique d'achats publics durables.
- Optimiser la gestion des déchets et leur traitement en s'inscrivant dans le cadre national et européen.



Préserver les écosystèmes naturels

- Améliorer la connaissance de l'impact des activités portuaires sur les milieux naturels.
- Impliquer l'ensemble des acteurs portuaires dans la réduction des pollutions.
- S'inscrire dans les démarches territoriales de limitation des pollutions sur les bassins versant.

AXE 1 - NOUVELLE GOUVERNANCE PORTUAIRE : VERS UNE GESTION INTÉGRÉE ET COLLABORATIVE

4 Sous-axes
10 actions

Sous-axe 1.1 : Inscrire les ports dans une gouvernance participative

Action 1 : Faire vivre les outils de communication et en développer de nouveaux

La communication est centrale dans la gouvernance participative et dans la création d'une identité forte autour de la nouvelle organisation.

Ports de la Seine-Maritime communiquera sur le périmètre de ses missions, l'actualité des ports et des filières, les projets et actions en cours ou finalisés.

Cette communication sera à destination des usagers, des partenaires ainsi que des habitants et élus des territoires. Le nouveau site internet jouera un rôle majeur dans cette communication.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Montée en puissance du site internet
- Gain de visibilité de Ports de la Seine-Maritime sur chacun des ports
- Création d'outils de communication à destination des usagers (ex : newsletter)
- Partage des plannings des grands projets de travaux

Filières concernées :



Acteurs et partenaires :
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

Action 2 : Faire vivre les instances d'information, de consultation et de concertation et les faire évoluer si nécessaire

La participation des usagers et partenaires à la vie portuaire est indispensable.

Ports de la Seine-Maritime, sa régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre et ses deux concessionnaires pêche et commerce facilitent cette participation, à différents niveaux, par la tenue régulière d'instances d'information, de consultation ou de concertation, réglementaires ou statutaires.

Les CLUPIPP, réinstallés à Fécamp et nouvellement créés à Saint-Valery-en-Caux et au Tréport, en sont un bon exemple puisqu'ils rassemblent les représentants des plaisanciers pour recueillir leurs avis sur diverses thématiques.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Promotion des CLUPIPP lors des renouvellements de contrats
- Mise en place de canaux plus informels pour faciliter la participation des pêcheurs
- Mise en place de conseils consultatifs par place portuaire

Filières concernées :



Acteurs :
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Les représentants des usagers membres des instances

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

AXE 1 - NOUVELLE GOUVERNANCE PORTUAIRE : VERS UNE GESTION INTÉGRÉE ET COLLABORATIVE

4 Sous-axes
10 actions

Action 3 : Créer au besoin des instances d'échange et d'information en fonction des projets

La participation des usagers et partenaires à la vie portuaire sera renforcée ponctuellement par des instances dédiées aux projets ou à des sujets spécifiques. L'objectif est d'associer les bons interlocuteurs selon les besoins et d'adapter le dispositif de dialogue territorial au fur à mesure des projets. Il pourra s'agir de réunions ad hoc, de comités consultatifs, d'actions d'information, de concertation ou d'enquêtes publiques

Exemples d'actions opérationnelles :

- Concertation pour le projet de modernisation du port de Fécamp
- Enquête auprès des pêcheurs sur le projet de création d'une aire de carénage

Filières concernées :



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche

Partenaires : Le concessionnaire commerce
Les usagers des ports
Les Villes et intercommunalités

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

Sous-axe 1.2 : Développer la stratégie foncière en cohérence avec l'interface ville-port

Action 4 : Etablir un schéma directeur foncier

Sur chacun des ports, Ports de la Seine-Maritime dispose de foncier à valoriser, à optimiser, à rendre agile et à adapter aux évolutions économiques, sociétales et environnementales. Positionnant désormais ses ports comme « entrepreneurs », Ports de la Seine-Maritime consolidera et formalisera son schéma directeur foncier au service de l'économie bleue, en partenariat avec les territoires.

Ce schéma directeur foncier doit permettre en particulier de répondre aux besoins des trois filières, de manière équilibrée. Il prendra en compte l'intégration paysagère des aménagements.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Création d'un parc d'activités maritimes et portuaires sur le port de Fécamp
- Articulation du nouveau projet de gare ferroviaire au Tréport avec les enjeux portuaires
- Création d'un club house ouvert à tous les plaisanciers à Fécamp
- Adaptation de la Maison de la Mer de Saint-Valery-en-Caux aux nouveaux besoins

Filières concernées :



Partenaires : Les Villes et intercommunalités
Le Département de la Seine-Maritime
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Le Syndicat Mixte du Littoral 76

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

AXE 1 - NOUVELLE GOUVERNANCE PORTUAIRE : VERS UNE GESTION INTÉGRÉE ET COLLABORATIVE

4 Sous-axes
10 actions

Action 5 : Ouvrir les ports à leur territoire

L'ouverture des ports à leur(s) territoire(s) est essentielle pour Ports de la Seine-Maritime, à la fois pour promouvoir les métiers portuaires mais aussi pour une meilleure appréhension de ses activités, de ses prérogatives réglementaires et de ses engagements en faveur de la préservation de l'environnement.

Ports de la Seine-Maritime s'est doté d'un Port Center physique au Tréport et virtuel sur son site internet. Ce Port Center constitue la pierre angulaire du nouveau lien entre ports et territoires, qu'il s'agit désormais d'animer et de coordonner avec les politiques locales et touristiques des villes et intercommunalités. Ports de la Seine-Maritime travaillera par ailleurs à consolider ce Port Center avec ses concessionnaires et sa régie, pour l'enrichir en informations et en sujets de découverte.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Organisation de visites des activités portuaires orientées « tourisme industriel »
- Découverte de la pêche d'hier et d'aujourd'hui
- Promotion de la propulsion vélique
- Elargissement du Port Center du Tréport à Fécamp et à Saint-Valery-en-Caux
- Partage de l'actualité portuaire dans des encarts de bulletins municipaux

Filières concernées :



Partenaires : La communauté portuaire
Les Villes et intercommunalités
Les offices de tourisme
L'Opération Grand Site Falaise d'Etretat et Côte d'Albâtre
Seine-Maritime Attractivité
Les écoles / collèges / lycées
Les entreprises

Priorité

++

Lancement estimé

2025-2028

Sous-axe 1.3 : Placer les femmes et les hommes au cœur de la performance portuaire

Action 6 : Développer des outils de communication en interne

Ports de la Seine-Maritime, sa régie et ses deux concessionnaires rassemblent des femmes et des hommes d'horizons différents et répartis sur différents ports à l'échelle de la Côte d'Albâtre. Ces femmes et ces hommes sont la clé de voûte de la performance portuaire. Ports de la Seine-Maritime s'attachera donc à renforcer la communication en interne, laquelle joue un rôle essentiel dans l'animation d'une dynamique de groupe, la facilitation du partage d'information et le travail collaboratif.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Organisation de réunions de service et inter-services sur des thématiques particulières
- Organisation d'un séminaire annuel rassemblant les trois filières pêche, plaisance, commerce
- Création d'une newsletter et d'un intranet des agents

Filières concernées :



Acteurs et/ou partenaires : Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

AXE 1 - NOUVELLE GOUVERNANCE PORTUAIRE : VERS UNE GESTION INTÉGRÉE ET COLLABORATIVE

4 Sous-axes
10 actions

Action 7 : Conserver les savoir-faire et former aux nouvelles pratiques

La continuité de l'activité est essentielle pour maintenir un niveau de performance pour les ports. Ports de la Seine-Maritime anticipera le renouvellement générationnel dans un contexte où nombre de métiers portuaires s'apprennent avec la pratique. Par ailleurs, l'activité est amenée à évoluer au gré des évolutions sociétales (nouvelles technologies, égalité femme-homme, sécurité, préservation de l'environnement, etc.). Ports de la Seine-Maritime accompagnera les personnels portuaires dans ces évolutions.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Plan de formation (enjeux métiers, numériques, environnement, etc.) tenant compte des différents statuts des agents
- Organisation d'échanges métiers avec les autres ports normands ou des organismes tels que l'Association Nationale des Ports Maritimes Territoriaux

Filières concernées :



Acteurs et/ou partenaires : Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Les organismes de formation publics et privés
ANPMT / APPN

Priorité

++

Lancement estimé

2025-2028

Action 8 : Poursuivre la transition numérique des ports et accompagner les équipes dans le changement

Ports de la Seine-Maritime, en lien avec les fonctions support du Département, accélérera la transition numérique de ses ports dans l'objectif d'améliorer les outils de travail des femmes et des hommes qui les opèrent. Cette transition sera accompagnée car elle engendrera de nouvelles méthodes de travail.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Nomination d'un référent RGPD
- Renforcement de la cybersécurité
- Mise en place de l'interconnexion des ouvrages portuaires à l'échelle de la Côte d'Albâtre
- Mise en place d'un nouveau Port Community System pour les ports de commerce
- Réflexions internes sur l'usage de l'IA

Filières concernées :



Acteurs et/ou partenaires : Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

AXE 1 - NOUVELLE GOUVERNANCE PORTUAIRE : VERS UNE GESTION INTÉGRÉE ET COLLABORATIVE

4 Sous-axes
10 actions

Sous-axe 1.4 : Coordonner les ports normands

Action 9 : Organiser les complémentarités et travailler sur des projets de coopération

À l'échelle des ports normands, le développement de coopérations renforcées doit aider à structurer les complémentarités entre les filières de la pêche, du commerce et de la plaisance.

Ports de la Seine-Maritime impulsera et accompagnera le développement de ces coopérations. Ces dernières pourront se traduire par une organisation coordonnée des services à l'échelle de la façade maritime, par des actions communes de mise en valeur et de promotion, ou encore par la mise en place de mutualisations autour de projets partagés.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Valorisation de la charte de coopération entre les trois départements littoraux de Normandie et poursuite de la coopération du « G3 portuaire »
- Création d'un « passeport escale » normand
- Collaboration pour le dragage des ports normands
- Collaboration entre les criées normandes

Filières concernées :



Acteurs et partenaires : Les 3 départements littoraux normands
Ports de Normandie
Ports du Calvados
Ports de la Manche
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaires commerce
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre

Priorité

++

Lancement estimé

2025-2028

Action 10 : Partager les veilles techniques, juridiques, financières et les retours d'expérience

Afin de mutualiser les efforts nécessaires face aux enjeux actuels de transitions, et afin de soutenir la mise en place d'actions innovantes, Ports de la Seine-Maritime s'impliquera activement dans les coopérations entre ports normands. Celles-ci s'appuieront sur le partage de la veille stratégique, l'échange de retours d'expérience et la mise en cohérence des initiatives portuaires. Ports de la Seine-Maritime poursuivra également ses collaborations avec les associations régionales et nationales telles que l'Association Nationale des Ports Maritimes Territoriaux, l'Association des Ports de Plaisance Normands, le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins ou encore l'Union Portuaire Côte d'Albâtre.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Partage des pratiques en matière de sûreté, de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique avec HAROPA Port, Ports de Normandie, Ports du Calvados et Ports de la Manche

Filières concernées :



Acteurs et partenaires : HAROPA Port, Ports de Normandie, Ports du Calvados, Ports de la Manche, ANPMT, APPN, UPCA, CRPMEM

Priorité

+

Lancement estimé

2025-2028

**AXE 2 - IDENTITÉ PORTUAIRE ET ATTRACTIVITÉ :
UN POSITIONNEMENT DISTINCTIF ET DURABLE**

4 Sous-axes

14 actions

Sous-axe 2.1 - Commerce :
Spécialiser et différencier,
pour un positionnement des ports
sur des secteurs clés

**Action 11 : Développer l'activité
commerciale de prospection**

Ports de la Seine-Maritime, par le biais de son concessionnaire commerce, conduira une démarche proactive pour fidéliser et renforcer les trafics actuels des ports de Fécamp et du Tréport, mais également pour faciliter l'implantation de nouveaux trafics. Cette action reposera sur une prospection commerciale dynamique, valorisant les atouts et les services proposés par les deux ports, et s'appuiera à la fois sur des outils marketing ciblés et sur l'adaptation continue des services aux besoins des clients.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Mise en place d'un plan de prospection
- Amplification de la présence du concessionnaire commerce dans les salons commerciaux
- Organisation des visites d'entreprises et de visites des ports auprès d'entreprises, en créant des partenariats avec les intercommunalités

**Filières
concernées :**



Acteurs : Le concessionnaire commerce
Union Portuaire Côte d'Albâtre

Partenaires : Les intercommunalités
Les associations et fédérations
d'entreprises
Normandie Maritime

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

**Action 12 : Formaliser une « offre portuaire
commerce » unifiée Fécamp / Le Tréport**

Sur des trafics spécifiques, les deux ports de commerce développeront une offre complémentaire, adaptée aux besoins du marché. Cette offre portuaire viendra renforcer les capacités d'accueil et permettra de traiter les besoins de l'hinterland de manière plus efficace. L'objectif est d'harmoniser davantage les pratiques commerciales et de coordonner le développement de l'offre dans chacun des deux ports.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Création d'une plaquette commerciale commune

**Filières
concernées :**



**Acteurs et
partenaires :** Le concessionnaire commerce
Les manutentionnaires portuaires
Union Portuaire Côte d'Albâtre

Priorité

+

Lancement estimé

2025-2028

AXE 2 - IDENTITÉ PORTUAIRE ET ATTRACTIVITÉ : UN POSITIONNEMENT DISTINCTIF ET DURABLE

4 Sous-axes

14 actions

Action 13 : Développer les trafics sur des secteurs clés

Le développement de trafics diversifiés constitue un levier essentiel pour assurer l'avenir des ports de commerce. Ports de la Seine-Maritime, via son concessionnaire commerce engage une dynamique d'ouverture vers de nouveaux segments, en adaptant les infrastructures, les surfaces et l'organisation portuaire pour accueillir des activités à forte valeur ajoutée. Le transport à la voile ainsi que les trafics de colis lourds ou de marchandises conventionnelles en sont des exemples clés.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Formalisation d'une stratégie de développement des secteurs prioritaires par le concessionnaire commerce
- Soutien au développement de surfaces logistiques grâce à des acquisitions ou réhabilitations de terrains
- Développement de l'accueil des colis lourds
- Accompagnement de la filière vélique au Tréport et à Fécamp : implantation et développement

Filières concernées :



Acteurs : Le concessionnaire commerce
Union Portuaire Côte d'Albâtre

Partenaires : Les clients
Les stations de pilotage
Les intercommunalités

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

Action 14 : Optimiser les capacités d'accueil

Les ports de Fécamp et du Tréport disposent de quais et terminaux qui présentent de nombreux atouts en matière de disponibilité et de capacité d'adaptation. Ces capacités seront optimisées par un lien permanent avec les clients, les concessionnaires et les manutentionnaires. L'objectif est d'adapter les règles d'allocation et les services proposés aux défis rencontrés.

Il s'agit aussi d'améliorer l'efficacité de la manutention et de faire en sorte que le passage portuaire soit fluide, avec des optimisations logistiques, mais aussi numériques.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Etat des lieux des services portuaires et réflexion sur l'optimisation des escales
- Création d'une zone de stockage tampon en cas de dégroupage (en lien avec la stratégie foncière)
- Optimisation de la gestion des ruptures de charge et fluidification des trafics
- Usage du Port Community System pour optimiser l'occupation des quais

Filières concernées :



Acteurs et partenaires : Le concessionnaire commerce
Les manutentionnaires
Les industriels dont les marchandises transitent par les ports

Priorité

++

Lancement estimé

2025-2032

AXE 2 - IDENTITÉ PORTUAIRE ET ATTRACTIVITÉ : UN POSITIONNEMENT DISTINCTIF ET DURABLE

4 Sous-axes
14 actions

Sous-axe 2.2 - Pêche : Diversifier et innover, pour un positionnement des ports sur une pêche locale et durable

Action 15 : Assurer le maintien, la diversification et le renouvellement de la flotte et des services à la filière

Ports de la Seine-Maritime, via son concessionnaire pêche, renforcera l'attractivité des ports de pêche de la Côte d'Albâtre en diversifiant les prestations portuaires et en améliorant leur compétitivité.

L'action vise à accompagner le renouvellement de la flotte, à soutenir l'installation de nouveaux professionnels et à sécuriser la transition générationnelle. Elle comprend également la valorisation des métiers et des savoir-faire de la pêche, afin de renforcer l'attractivité de la filière et d'encourager de nouvelles vocations.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Développement de la mutualisation des achats et services par le concessionnaire pêche
- Création d'une aire de carénage pêche
- Promotion des métiers de la pêche auprès de différents publics via le Port Center
- Facilitation des expériences immersives
- Accompagnement des pêcheurs à transmettre leur entreprise en s'inspirant par exemple du modèle agricole

Filières concernées :



Acteurs : Le concessionnaire pêche

Partenaires : Les pêcheurs
Le Lycée Maritime Anita Conti
Le CRPMEM
Les intercommunalités
Les acteurs de l'emploi et de l'accompagnement des entreprises

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2032

Action 16 : Diversifier et valoriser l'offre des produits de la mer

La valorisation de l'origine locale des produits débarqués, l'amélioration de leur qualité constituent des priorités partagées par les acteurs de la pêche et sont vecteurs de pérennité pour l'activité. Ports de la Seine-Maritime, via son concessionnaire pêche, accompagne cette dynamique en favorisant la débarque, la commercialisation et la valorisation locale dans les ports du Havre, de Fécamp et du Tréport. Plusieurs actions structurantes sont déjà engagées : création d'une halle à marée au Tréport connectée à Fécamp, démarches qualité comme le pinçage des soles ou le label rouge de la coquille Saint-Jacques.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Développement de partenariats pour la valorisation marketing
- Etude de marché visant à identifier les segments et espèces à fort potentiel
- Etude d'opportunité sur le développement de l'aquaculture
- Renforcement des points de vente en direct

Filières concernées :



Acteurs : Le concessionnaire pêche
La Criée Côte d'Albâtre

Partenaires : Les pêcheurs
Le CRPMEM
Normandie Fraicheur Mer
Les offices de tourisme
Les intercommunalités
Les associations de mareyeurs
Département de la Seine-Maritime

Priorité

++

Lancement estimé

2025-2028

AXE 2 - IDENTITÉ PORTUAIRE ET ATTRACTIVITÉ : UN POSITIONNEMENT DISTINCTIF ET DURABLE

4 Sous-axes
14 actions

Action 17 : Suivre et anticiper les pressions sur la ressource

La préservation de la ressource halieutique et l'adaptation aux conséquences du changement climatique sur cette dernière sont des priorités partagées. Ports de la Seine-Maritime et son concessionnaire pêche accompagneront les pêcheurs sur ce sujet. Les comités consultatifs dédiés à la pêche sur chaque port joueront un rôle clé pour faire remonter les problématiques rencontrées par les pêcheurs ou pour faire redescendre l'information sur l'évolution de la connaissance et les solutions qui pourraient être développées.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Partenariats avec des scientifiques pour informer les professionnels sur l'état de la ressource et les évolutions en cours, y compris en lien avec les parcs éoliens en mer
- Diffusion d'indicateurs synthétiques auprès des pêcheurs pour le suivi des espèces

Filières concernées :



Acteurs : Le concessionnaire pêche

Partenaires : Les pêcheurs
Le CRPMEM
L'IFREMER et autres laboratoires de recherche
Les gestionnaires de parcs éoliens en mer

Priorité

+

Lancement estimé

2029-2032

Sous-axe 2.3 - Plaisance et nautisme : Orienter les ports sur les nouvelles pratiques du nautisme

Action 18 : Assurer un accueil de qualité avec une offre touristique associée à l'escale

L'ambiance et la qualité de l'accueil constituent l'un des atouts des ports de plaisance de la Seine-Maritime. Les habitués comme les visiteurs apprécient l'identité et l'environnement qualitatif des ports de plaisance comme Saint-Valery-en-Caux. En s'appuyant sur cette force, il s'agit désormais de développer l'offre touristique adossée aux escales de plaisance, afin d'allonger le séjour des escalants.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Promotion des différentes escales possibles dans les ports de plaisance de la Côte d'Albâtre
- Création d'un kit d'accueil du plaisancier
- Réflexion partenariale pour la création d'offres spéciales escalants sur les commerces et restaurants
- Renforcement de la formation des personnels d'accueil à l'offre touristique des territoires

Filières concernées :



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre

Partenaires : Les offices de tourisme
Seine Maritime Attractivité
Les Villes et intercommunalités
L'Opération Grand Site Falaises d'Etretat et Côte d'Albâtre

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

AXE 2 - IDENTITÉ PORTUAIRE ET ATTRACTIVITÉ : UN POSITIONNEMENT DISTINCTIF ET DURABLE

4 Sous-axes

14 actions

Action 19 : Proposer de nouveaux services à quai

Les ports de plaisance de la Côte d'Albâtre proposent des services attractifs pour les usagers. C'est un élément central aujourd'hui au regard de l'évolution des habitudes et des pratiques. Il s'agit de renforcer cet atout en développant de nouveaux services adaptés permettant d'attirer de nouveaux publics. Les services peuvent être liés à l'entretien et à la réparation des navires, à l'avitaillement ou même à de nouvelles pratiques du nautisme (location, conciergerie...).

Exemples d'actions opérationnelles :

- Identification des besoins en services annexes : mises à l'eau, levage, nettoyage des coques
- Etude de marché sur les services de conciergerie de bateaux
- Réflexion sur l'adaptation des services aux nouveaux usages comme la location ou le bateau-logement saisonnier

Filières concernées :



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre

Partenaires : Les membres des CLUPIPP
Les professionnels usagers des ports

Priorité

++

Lancement estimé

2025-2028

Action 20 : Mettre en place une gestion dynamique des places

Les visiteurs constituent une part importante de la fréquentation des ports de plaisance. Cette activité contribue pleinement au dynamisme des ports et des villes. Il s'agit désormais de la développer en optimisant les places à flot et en anticipant les nouvelles pratiques du nautisme. L'objectif est de gérer les places de manière dynamique, avec des outils numériques et de renforcer les partenariats avec d'autres places portuaires. Cela permettra de garantir un accueil et une place à chaque plaisancier, et d'animer durablement les plans d'eau de chaque port.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Renforcement de la politique de développement des escales de passage
- Coordination des trois ports de plaisance dans la répartition des escales de passage
- Mise en place d'un outil de gestion dynamique des places
- Etablissement d'un plan de gestion des bateaux ventouses
- Création d'un passeport escale locale

Filières concernées :



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre

Partenaires : Les membres des CLUPIPP
Les professionnels usagers des ports
Les ports normands

Priorité

++

Lancement estimé

2025-2028

AXE 2 - IDENTITÉ PORTUAIRE ET ATTRACTIVITÉ : UN POSITIONNEMENT DISTINCTIF ET DURABLE

4 Sous-axes

14 actions

Action 21 : Mettre en place une politique marketing

Chaque place portuaire s'appuiera sur ses spécificités et son identité propre pour attirer des plaisanciers. L'une des missions de Ports de la Seine-Maritime est de renforcer cette mise en valeur des ports tout en organisant leurs complémentarités.

Par une action de promotion, il est possible de valoriser chaque port en lien avec les pôles d'attraction touristiques du territoire. Il s'agit de travailler à des labellisations et sur la signalétique pour offrir une plus grande visibilité et conforter une image de marque de la plaisance en Seine-Maritime. La promotion est un travail collectif auquel chaque acteur prend sa part.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Promotion dans les grands bassins de clientèle en France et à l'étranger
- Présence dans les événements et salons nautiques
- Organisation d'un évènement nautique d'importance à l'échelle de la Côte d'Albâtre
- Etude de la possibilité d'obtenir le label France Station Nautique
- Obtention de la certification Ports Propres
- Amélioration de la signalétique sur le réseau routier et sur les voies vertes

Filières concernées :



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Les professionnels du nautisme
Les usagers des ports

Partenaires : Seine Maritime Attractivité
Le Département de la Seine-Maritime

Priorité

++

Lancement estimé

2025-2032

Action 22 : Accueillir les pratiques et activités nautiques de demain

L'anticipation de l'évolution des pratiques du nautisme, et l'accueil des nouvelles activités est essentielle pour le développement des ports de plaisance de la Côte d'Albâtre. Les activités comme les promenades en mer, la location de bateaux ou les sports nautiques sont autant d'atouts pour le dynamisme des ports de plaisance.

Les modes de consommation et les pratiques du nautisme sont en pleine évolution : partage des bateaux, activités lors des sorties, exigences environnementales... Il s'agit donc de proposer une offre attractive et de sensibiliser les publics pour attirer les jeunes et les futurs plaisanciers.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Renforcement du développement des activités de nautisme proposées aux jeunes
- Soutien au développement des écoles de voile et des sorties scolaires liées à la mer
- Soutien au développement d'excursions en mer pour différents publics (par exemple, les comités d'entreprise ou journées de cohésion)
- Etude des moyens de gestion des bateaux faisant office de résidence secondaire
- Etude de faisabilité de sorties de pêche amateurs en lien avec les clubs nautiques

Filières concernées :



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Les professionnels du nautisme usagers des ports

Partenaires : Les membres des CLUPIPP
Les Villes et intercommunalités
Les offices de tourisme
Le Département de la Seine-Maritime

Priorité

+

Lancement estimé

2025-2032

AXE 2 - IDENTITÉ PORTUAIRE ET ATTRACTIVITÉ : UN POSITIONNEMENT DISTINCTIF ET DURABLE

4 Sous-axes

14 actions

Sous-axe 2.4 : Optimiser les infrastructures portuaires au service des 3 filières

Action 23 : Mettre en place une stratégie budgétaire au service des infrastructures

Ports de la Seine-Maritime est doté d'un plan pluriannuel d'investissements (PPI) à horizon 2028 qui compte un certain nombre d'opérations sur les 4 ports. Ces investissements permettront de maintenir une qualité de service pour les usagers et de s'adapter aux défis à venir. Ports de la Seine-Maritime suivra ce PPI dans les prochaines années et, pour aller plus loin, s'inscrira dans une démarche prospective à plus long terme en cohérence avec les ambitions stratégiques. Le contexte budgétaire des collectivités nécessite d'anticiper les besoins à 5-10 ans, tout en créant des partenariats et en innovant sur les modalités de financement.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Suivi de l'implantation du plan pluriannuel d'investissements
- Diagnostic de la stratégie budgétaire
- Démarche prospective sur les besoins à venir

Filières concernées :



Acteurs : Le Département de la Seine-Maritime
Les Villes et intercommunalités
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre

Partenaires : Le concessionnaire commerce
Le concessionnaire pêche
Les acteurs de la finance

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2032

Action 24 : Assurer l'entretien des infrastructures et équipements, et garantir les accès portuaires

Les infrastructures et ouvrages portuaires nécessitent une surveillance et un entretien permettant d'assurer une qualité de service, mais aussi d'anticiper les problématiques de sûreté ou de risques climatiques. La maintenance assistée et/ou prédictive peut y aider, mais la surveillance humaine et la coordination des acteurs de la communauté portuaire demeurent au cœur de la vision stratégique de Ports de la Seine-Maritime pour ses infrastructures. Il s'agit d'améliorer en continu la connaissance des infrastructures et de trouver les bonnes solutions pour adapter le patrimoine, tout en respectant un cadre budgétaire donné.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Mise en place d'une méthode de gestion du patrimoine portuaire
- Mise en place et harmonisation de la gestion de la maintenance assistée par ordinateur

Filières concernées :



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

**AXE 3 – ECOSYSTÈME PORTUAIRE ET TRANSITIONS :
POUR UNE ANTICIPATION DU MONDE DE DEMAIN**

4 Sous-axes
16 actions

Sous-axe 3.1 : Décarboner et organiser une stratégie énergétique portuaire

Action 25 : Améliorer la connaissance des consommations énergétiques

La première étape de la transition énergétique est la connaissance des consommations, en fonction des usages et des périodes. Si ces consommations sont connues de manière globale dans les ports de Seine-Maritime, il s'agira de les préciser par type d'usage. L'objectif est de générer un ensemble complet de données afin de réaliser d'ici 2029 un bilan carbone des ports. Cette étape est indispensable pour enclencher les actions qui conduiront à une décarbonation à plus grande échelle.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Diagnostic énergétique des infrastructures
- Mise en place de la télérelève
- Bilan carbone du scope 1 (autorité portuaire elle-même)

Filières concernées :



Acteurs et/ou partenaires : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Les manutentionnaires portuaires
L'Union Portuaire Côte d'Albâtre
La Criée Côte d'Albâtre
La communauté portuaire

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

Action 26 : Réduire et optimiser les consommations énergétiques

Ports de la Seine-Maritime prend toute sa part dans la décarbonation et souhaite donc réduire les consommations énergétiques des activités portuaires à l'échelle des quatre ports. La réalisation de l'action 25 permettra l'élaboration d'un plan d'actions pour réduire et optimiser les consommations.

L'objectif est d'avancer vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre aux différentes échelles des ports et de leur hinterland.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Facturations au réel sur les consommations
- Incitation à la sobriété énergétique
- Clauses environnementales dans les marchés publics, dans les appels à manifestations d'intérêt, ainsi que dans les autorisations d'occupation du domaine portuaire

Filières concernées :



Acteurs et/ou partenaires : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
La communauté portuaire

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2032

**AXE 3 - ECOSYSTÈME PORTUAIRE ET TRANSITIONS :
POUR UNE ANTICIPATION DU MONDE DE DEMAIN**

4 Sous-axes
16 actions

Action 27 : Diversifier les ressources énergétiques pour les activités portuaires et les navires

L'ambition de Ports de la Seine-Maritime est de développer des alternatives aux énergies fossiles, à la fois pour décarboner le mix énergétique mais également pour accroître son autonomie dans la production d'énergie. Les actions à mener s'appuieront notamment sur l'électrification des usages, lors du renouvellement d'équipements, ainsi que sur le développement des énergies renouvelables.

Du côté des navires, Ports de la Seine-Maritime, avec l'aide de ses partenaires et de ses concessionnaires, se tiendra en veille sur les évolutions technologiques et interrogera les usagers pour anticiper de futurs besoins, tels que l'accueil de navires de plaisance électriques.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Etude de faisabilité de l'utilisation de l'énergie marine dans les ports
- Etude systématique de l'intégration de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles constructions

Filières concernées :



Acteurs et/ou partenaires : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Les armateurs
GRDF / ENEDIS
Les producteurs d'énergies
Le Département de la Seine-Maritime
Le SDE76

Priorité

++

Lancement estimé

2029-2035

Action 28 : Faciliter les déplacements doux

Les espaces portuaires accueillent chaque jour de nombreux personnels portuaires, entreprises, prestataires et usagers dont les déplacements structurent l'activité quotidienne.

Face aux enjeux de qualité de l'air, de cadre de vie à l'interface ville-port, de changement climatique, Ports de la Seine-Maritime facilitera la transition vers des solutions de déplacement durables en cohérence avec les orientations locales des collectivités.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Mise en place d'une flotte de véhicules hybrides
- Réflexion avec les agents pour augmenter la flotte de vélos sur chaque port
- Organisation d'une semaine de la mobilité (compétition pour une mobilité plus durable)
- Pour les usagers de la plaisance, implantation de services de location de vélos
- Pour l'ensemble des usagers, installation de prises de branchement pour les véhicules rechargeables

Filières concernées :



Acteurs et/ou partenaires : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Et plus généralement la communauté portuaire
Les intercommunalités

Priorité

+

Lancement estimé

2029-2032

**AXE 3 - ECOSYSTÈME PORTUAIRE ET TRANSITIONS :
POUR UNE ANTICIPATION DU MONDE DE DEMAIN**

4 Sous-axes
16 actions

**Sous-axe 3.2 : Se doter
d'infrastructures innovantes,
performantes et résilientes**

**Action 29 : Mettre à jour la connaissance
des aléas et des vulnérabilités**

Ports de la Seine-Maritime poursuivra la mise à jour de la connaissance des aléas et des vulnérabilités auxquels les ports sont exposés, dans un contexte de transitions climatiques, d'évolution des usages et de renforcement des exigences de sûreté portuaire.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Risque submersion : Poursuite de l'étude des aléas sur le port de Fécamp, mise à jour des aléas à Saint-Valery-en-Caux et lancement d'une étude de vulnérabilité au Tréport
- Sûreté : intégration des enjeux liés au narcotrafic

**Filières
concernées :**



**Acteurs et/ou
partenaires :** Les Syndicat Mixte du Littoral 76 et
Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand
Littoral Picard
Les Villes et intercommunalités
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire commerce
Le concessionnaire pêche
Les forces de sécurité intérieure

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

**Action 30 : Adapter les infrastructures
et les équipements**

Une fois les aléas et vulnérabilités mieux connus, l'adaptation des ouvrages est une action-clé pour assurer la résilience. Ports de la Seine-Maritime a d'ores et déjà engagé de nombreuses adaptations vis-à-vis des enjeux de sûreté portuaire. Concernant les risques inondation / submersion marine, Ports de la Seine-Maritime portera une réflexion pour déterminer le niveau de sécurisation des biens à mettre en place sur les ports et instaurera une veille technologique, en lien avec le SML76 sur les solutions les plus pertinentes, techniquement et financièrement. Il intégrera également les adaptations d'infrastructures à mener en priorité dans son Plan Pluriannuel d'Investissement.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Réaménagement du quai François 1^{er} au Tréport tenant compte des risques inondation sur le quartier des Cordiers
- Mutualisations d'expertise avec nos partenaires territoriaux

**Filières
concernées :**



**Acteurs et/ou
partenaires :** Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire commerce
Le concessionnaire pêche
Les Syndicat Mixte du Littoral 76 et
Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand
Littoral Picard
Les services de l'Etat / forces de sécurité
intérieure
Les Villes et intercommunalités
La communauté portuaire

Priorité

++

Lancement estimé

2029-2035

**AXE 3 - ECOSYSTÈME PORTUAIRE ET TRANSITIONS :
POUR UNE ANTICIPATION DU MONDE DE DEMAIN**

4 Sous-axes
16 actions

Action 31 : Sensibiliser les équipes et mettre en place les procédures de gestion des aléas

En parallèle des adaptations techniques mises en œuvre sur les ports pour réduire leur vulnérabilité face aux différents aléas, Ports de la Seine-Maritime formera et sensibilisera les équipes aux risques et instaurera des procédures internes ainsi que des procédures avec les gestionnaires des 3 filières afin d'assurer la sécurité des biens, des personnels portuaires et des usagers.

Exemples d'actions opérationnelles :

- Mise en place du Document Unique
- Sensibilisation des personnels aux enjeux et procédures de sûreté portuaire
- Formation des personnels portuaires aux risques inondation
- Création de procédures pour la gestion des tempêtes et inondations sur les ports

Filières concernées :



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce

Partenaires : La communauté portuaire
Le Syndicat Mixte du Littoral 76

Priorité
+++

Lancement estimé
2025-2032

Action 32 : Garantir la sûreté et la sécurité au travers des missions de police portuaire

La police portuaire représente une pierre angulaire de la sûreté et de la sécurité dans les ports. L'exercice des fonctions de police portuaire obéit à des règles et revêt des réalités différentes dans chacune des places portuaires. Si au Tréport, elle relève des officiers de port, elle est du ressort de Ports de la Seine-Maritime pour les ports de Fécamp, de Saint-Valery-en-Caux et Le Havre-pêche. Ports de la Seine-Maritime étendra et garantira sur l'ensemble de son périmètre l'exercice des missions de police portuaire. Il adaptera les moyens en s'appuyant en particulier sur les nouvelles technologies et l'interconnexion des ports pour faciliter les missions de surveillance. Il soutiendra également le partage d'expériences et de pratiques avec les autres ports. Par ailleurs, sur certaines problématiques spécifiques, Ports de la Seine-Maritime travaillera à l'amélioration des procédures internes pour fluidifier les relations avec les partenaires territoriaux (SNSM, SDIS et forces de sécurité intérieure).

Exemple d'actions opérationnelles :

- Entamer une réflexion pour renforcer la police portuaire sur les ports du Havre, de Fécamp et de Saint-Valery-en-Caux

Filières concernées :



Partenaires : Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
SNSM
SDIS
Les forces de sécurité intérieure

Priorité
+++

Lancement estimé
2025-2028

**AXE 3 - ECOSYSTÈME PORTUAIRE ET TRANSITIONS :
POUR UNE ANTICIPATION DU MONDE DE DEMAIN**

4 Sous-axes
16 actions

**Action 33 : Travailler avec le territoire
sur la coordination dans la gestion des risques**

La coordination entre acteurs est d'autant plus nécessaire que les risques naturels peuvent se conjuguer et avoir des impacts sur les habitants, en plus des problématiques posées aux opérations portuaires. En lien avec les actions précédentes, Ports de la Seine-Maritime développera les échanges avec les différents acteurs publics du territoire : services chargés des plans communaux de sauvegarde, sapeurs pompiers, GEMAPI, syndicats de bassins versants, etc.

L'objectif est de mettre en place une démarche de long-terme afin de garantir une communication rapide et efficace en cas de situation de crise.

Filières concernées :



Acteurs et partenaires : Les Villes et intercommunalités
Le SDIS
Les Syndicat Mixte du Littoral 76 et Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

Priorité

+

Lancement estimé

2025-2032

**Sous-axe 3.3 : Miser sur l'économie circulaire
et l'écologie industrielle**

**Action 34 : Optimiser les consommations
d'eau potable**

L'eau est une ressource au cœur des activités portuaires, que ce soit pour la plaisance, le commerce ou la pêche : entretien des navires, rinçage des engins de manutention ou encore nettoyage des cales et des terre-pleins.

Ports de la Seine-Maritime optimisera les consommations d'eau en commençant par l'amélioration de la connaissance de la donnée. Cette étape est indispensable pour élaborer un plan d'actions qui permettra à terme de diminuer les consommations d'eau et en particulier d'eau potable. Pour la plaisance, la mise en œuvre de la certification Ports Propres constituera le socle de ce plan d'actions.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Mise en place de compteurs intelligents sur l'ensemble des ports de plaisance
- Installation de récupérateurs d'eau de pluie
- Etude pour l'utilisation d'eau de source non potable à Fécamp

Filières concernées :



Acteurs et partenaires : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Les gestionnaires des réseaux
Les Villes / intercommunalités / Syndicats Mixtes en charge de l'eau
L'Agence de l'Eau
La communauté portuaire

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

**AXE 3 - ECOSYSTÈME PORTUAIRE ET TRANSITIONS :
POUR UNE ANTICIPATION DU MONDE DE DEMAIN**

4 Sous-axes
16 actions

Action 35 : Renforcer la politique d'achats publics durables

Les achats publics constituent un levier majeur pour influencer les pratiques et pour agir de manière concrète pour l'environnement. C'est particulièrement prégnant en matière de renouvellement d'équipements ou d'engins roulants. Des critères environnementaux sont généralement intégrés dans les marchés publics de Ports de la Seine-Maritime. Pour aller plus loin, une analyse des marges d'amélioration possibles sera engagée, notamment au regard des obligations réglementaires (Plan national sur les achats publics durables, loi LTECV et loi AGEC). De manière complémentaire, Ports de la Seine-Maritime mettra en place une veille sur les innovations en matière d'écoconception des ouvrages portuaires.

Filières concernées :



Partenaires : Le Département de la Seine-Maritime
Les services et agences de l'Etat

Priorité

+

Lancement estimé

2025-2032

Action 36 : Optimiser la gestion des déchets et leur traitement en s'inscrivant dans le cadre national et européen

Les déchets générés dans les ports de la Seine-Maritime sont aussi divers que les filières et activités qui y sont représentées. La question des déchets est par ailleurs fortement liée à l'écosystème territorial, tant en matière de collecte que de traitement. Ports de la Seine-Maritime poursuivra l'animation de ANCRE 76, démarche d'écologie industrielle et territoriale lancée en 2021 par le Département de la Seine-Maritime, pour la mise en œuvre de solutions mutualisées à l'échelle territoriale, non seulement sur les déchets mais aussi sur l'énergie et sur l'eau. L'animation d'ANCRE 76 se matérialisera notamment dans le cadre de l'animation du plan d'actions pour l'amélioration de la gestion des déchets, élaboré avec les gestionnaires des 3 filières.

Les déchets plastiques étant une source importante de pollution de l'océan, Ports de la Seine-Maritime travaillera en priorité sur leur recyclage.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Création d'une filière de recyclage des engins de pêche
- Création d'une filière de valorisation des déchets coquilliers

Filières concernées :



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Les concessionnaires
Les usagers et la communauté portuaire

Partenaires : Les Villes et intercommunalités
Les professionnels du secteur
Les éco-organismes
La Région Normandie
Les agences et services de l'Etat du Littoral 76

Priorité

++

Lancement estimé

2029-2032

**AXE 3 - ECOSYSTÈME PORTUAIRE ET TRANSITIONS :
POUR UNE ANTICIPATION DU MONDE DE DEMAIN**

4 Sous-axes
16 actions

**Sous-axe 3.4 : Préserver
les écosystèmes naturels**

**Action 37 : Améliorer la connaissance
de l'impact des activités portuaires
sur les milieux naturels**

La préservation des milieux naturels et la limitation de l'impact des activités humaines fait pleinement partie des missions de Ports de la Seine-Maritime, en tant que gestionnaire de domaines portuaires situés sur un littoral riche en biodiversité.

L'engagement de Ports de la Seine-Maritime pour la préservation des milieux naturels et l'atteinte d'une qualité environnementale sur ses ports se traduira par l'obtention de la certification Ports Propres. Dans cette démarche de certification, Ports de la Seine-Maritime réalisera dans un premier temps des diagnostics sur les ports de Fécamp, de Saint-Valery-en-Caux et du Tréport qui permettront d'identifier les sources potentielles de pollution sur l'ensemble du domaine public portuaire.

**Filières
concernées :**



**Acteurs et
partenaires :** Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
La communauté portuaire

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2028

**Action 38 : Impliquer l'ensemble
des acteurs portuaires dans la réduction
des pollutions**

Ports de la Seine-Maritime adaptera les infrastructures qui relèvent de son périmètre pour réduire les pollutions générées par l'activité portuaire. Cependant la maîtrise de ces pollutions relève de l'ensemble des usagers et pas seulement de l'autorité portuaire. Ports de la Seine-Maritime, en partenariat avec les gestionnaires des 3 filières engagera des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques et proposera des solutions innovantes aux usagers afin de prévenir toute pollution liée aux activités portuaires. Les actions mises en œuvre seront priorisées dans le cadre de la certification Ports Propres.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Renforcement des actions de nettoyage de quai et sensibilisation des usagers
- Partage des bonnes pratiques de carénage
- Collecte des macro-déchets présents dans l'eau par l'expérimentation d'un robot-nettoyeur
- Usage d'absorbants pour éviter les rejets d'hydrocarbures sur les plans d'eau

**Filières
concernées :**



Acteurs : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce

Partenaires : Les membres et représentants des CLUPIPP
Les représentants des pêcheurs
Les manutentionnaires
La communauté portuaire
L'Agence de l'Eau
L'URCPIE
Aquacaux / PNM EPMO

Priorité

++

Lancement estimé

2025-2028

**AXE 3 - ECOSYSTÈME PORTUAIRE ET TRANSITIONS :
POUR UNE ANTICIPATION DU MONDE DE DEMAIN**

4 Sous-axes
16 actions

Action 39 : S'inscrire dans les démarches territoriales de limitation des pollutions sur les bassins versants

Les ports sont les exutoires de pollutions provenant de leur hinterland. La maîtrise de la pollution de l'eau à l'échelle des bassins versants constitue un enjeu majeur, en particulier vis-à-vis de l'impact de ces pollutions sur la qualité des sédiments portuaires. Ports de la Seine-Maritime affirme sa volonté de coopérer avec l'ensemble des acteurs des bassins versants. Ne disposant pas de la compétence ni de marges de manœuvres suffisantes pour agir seul, Ports de la Seine-Maritime s'inscrit dans des démarches existantes ou à venir, et articulera son action autour d'échanges avec les territoires situés en amont. Il s'agit d'accentuer ce travail en particulier sur Le Tréport où la problématique est la plus forte.

Filières concernées :



Partenaires : Les Villes et intercommunalités
Les syndicats mixtes des bassins versants
L'Agence de l'Eau
La Police de l'Eau

Priorité

+++

Lancement estimé

2029-2035

Action 40 : Participer à l'amélioration des connaissances et à la restauration de la biodiversité marine

Face au déclin global de la biodiversité à l'échelle mondiale mais également face aux changements observés localement, il devient nécessaire d'agir, à la fois pour améliorer la connaissance des écosystèmes actuels, pour les préserver, mais aussi pour aider à leur restauration à l'avenir. Ports de la Seine-Maritime s'inscrit d'ores et déjà dans cette démarche avec l'accueil d'expérimentations et programmes de recherche au sein de ses ports mais également via la restauration des continuités écologiques. Ces actions seront poursuivies et amplifiées dans les 10 prochaines années avec en particulier l'obtention de la certification Ports Propres et son option Ports Actifs en Biodiversité.

Exemple d'actions opérationnelles :

- Au Tréport : amélioration de la continuité sous la porte amont du bassin de commerce
- A Fécamp : rétablissement d'une continuité au niveau de la buse sous le hangar Finlande
- Création de partenariats avec les acteurs locaux de la biodiversité (sites Natura 2000, parcs, associations régionales de suivi d'espèces, etc.)

Filières concernées :



Acteurs et/ou partenaires : Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre
Le concessionnaire pêche
Le concessionnaire commerce
Aquacaux
L'Office Français de la Biodiversité
L'Agence de l'Eau
Les organismes de recherche

Priorité

+++

Lancement estimé

2025-2032

6

Vue d'ensemble des actions et indicateurs



Vue d'ensemble des actions

Axe	Sous-Axe	Action
1. Nouvelle gouvernance portuaire : vers une gestion intégrée et collaborative	1.1. INSCRIRE LES PORTS DANS UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE	Faire vivre les outils de communication et en développer de nouveaux
		Faire vivre les instances d'information / consultation / concertation et les faire évoluer si nécessaire
		Créer au besoin des instances d'échange, d'information en fonction des projets
	1.2. DEVELOPPER LA STRATEGIE FONCIERE EN COHERENCE AVEC L'INTERFACE VILLE-PORT	Etablir un schéma directeur foncier
		Ouvrir les ports à leur territoire
	1.3. PLACER LES FEMMES ET LES HOMMES AU COEUR DE LA PERFORMANCE PORTUAIRE	Développer des outils de communication en interne
		Conserver les savoir-faire et former aux nouvelles pratiques
		Poursuivre la transition numérique des ports et accompagner les équipes dans le changement
	1.4. COORDONNER LES PORTS NORMANDS	Organiser les complémentarités et travailler sur des projets de coopération
		Partager les veilles techniques, juridiques, financières et les retours d'expérience
2. Identité portuaire et attractivité : un positionnement distinctif et durable	2.1. COMMERCE : SPÉCIALISER ET DIFFÉRENCIER POUR UN POSITIONNEMENT DES PORTS SUR DES SECTEURS CLÉS	Développer l'activité commerciale de prospection
		Formaliser une « offre portuaire commerce » unifiée Fécamp / Le Tréport
		Développer les trafics sur des secteurs clés
		Optimiser les capacités d'accueil
	2.2. PÊCHE : DIVERSIFIER ET INNOVER POUR UN POSITIONNEMENT DES PORTS SUR UNE PÊCHE LOCALE ET DURABLE	Assurer le maintien, la diversification et le renouvellement de la flotte et des services à la filière
		Diversifier et valoriser l'offre des produits de la mer
		Suivre et anticiper les pressions sur la ressource
	2.3. PLAISANCE ET NAUTISME : ORIENTER LES PORTS SUR LES NOUVELLES PRATIQUES DU NAUTISME	Assurer un accueil de qualité avec une offre touristique associée à l'escale
		Proposer de nouveaux services à quai
		Mettre en place une gestion dynamique des places
		Mettre en place une politique marketing
	2.4. OPTIMISER LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES AU SERVICE DES 3 FILIÈRES	Accueillir les pratiques et activités nautiques de demain
		Mettre en place une stratégie budgétaire au service des infrastructures
3. Ecosystèmes portuaires et transitions : pour une anticipation du monde de demain	3.1. DÉCARBONER ET ORGANISER UNE STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE PORTUAIRE	Assurer l'entretien des infrastructures / équipements et garantir les accès portuaires
		Améliorer la connaissance des consommations énergétiques
		Réduire / optimiser les consommations énergétiques
		Diversifier les ressources énergétiques pour les activités portuaires et les navires
	3.2. SE DOTER D'INFRASTRUCTURES INNOVANTES, PERFORMANTES ET RÉSILIENTES	Faciliter les déplacements doux
		Mettre à jour la connaissance des aléas et des vulnérabilités
		Adapter les infrastructures et les équipements
		Sensibiliser les équipes et mettre en place les procédures de gestion des aléas
		Garantir la sûreté et la sécurité des ports au travers des missions de police portuaire
	3.3. MISER SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE	Travailler avec le territoire sur la coordination dans la gestion des risques
		Optimiser les consommations d'eau potable
		Renforcer la politique d'achats publics durables
	3.4. PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES NATURELS	Optimiser la gestion des déchets et leur traitement en s'inscrivant dans le cadre national et européen
		Améliorer la connaissance de l'impact des activités portuaires sur les milieux naturels
		Impliquer l'ensemble des acteurs portuaires dans la réduction des pollutions
		S'inscrire dans les démarches territoriales de limitation des pollutions sur les bassins versants
	Participer à l'amélioration des connaissances et à la restauration de la biodiversité marine	

Principe de nos indicateurs

Indicateurs de suivi de la mise en œuvre

L'avancement du projet stratégique sera mesuré par des indicateurs de suivi des actions. Chaque action sera affectée à un pilote, qui sera un service ou un agent de Ports de la Seine-Maritime en charge du suivi et de l'évaluation.

La mesure du niveau d'engagement des actions est effectuée au travers d'une méthode simple consistant à évaluer respectivement la réalisation de l'action, son impact sur les pratiques des Ports de la Seine-Maritime et ses effets externes. Cette méthode consiste à noter l'avancement de chaque action (cotation de 0 à 10) suivant les différentes étapes atteintes (I à III) selon la grille ci-dessous.

Méthode de cotation : indicateurs de suivi de la mise en œuvre	
Etapes	Unité de mesure
Aucun	0
I. Préparation/Définition	
Faisabilité	1
Organisation méthodo	2
Validation du concept	3
II. Réalisation	
Lancement de l'action	4
Mise en place	6
III. Conclusion	
Achèvement de l'action	8
Capitalisation et RETEX	10

Macro-indicateurs de performance

Les ports sont soumis à des fluctuations géopolitiques et ne maîtrisent pas le cadre macroéconomique dans lequel leurs activités et trafics s'inscrivent. Sur 10 ans, des événements imprévus se produiront nécessairement.

Au vu de ce contexte, le choix a été fait de ne pas attacher un indicateur de résultat à chacune des actions de la stratégie. En lieu et place, Ports de la Seine-Maritime a identifié des indicateurs à un niveau plus stratégique, afin d'évaluer la réussite globale du plan d'actions.

Les indicateurs sont présentés ci-dessous.

Justification des indicateurs de performance

Indicateurs globaux

Bilan carbone (scope 1) de Ports de la Seine-Maritime

Cet indicateur porte sur l'autorité portuaire en tant que telle. Il porte sur l'ensemble des 4 ports de Ports de la Seine-Maritime. Il nécessite un état initial qui sera réalisé en 2029. Le bilan carbone doit permettre de visualiser de manière globale la réussite des actions en lien avec la transition énergétique.

Enquêtes de satisfaction client

Les usagers ou les occupants exerçant une activité attendent une qualité d'accueil et une adaptation des services de la part de Ports de la Seine-Maritime. Celui-ci fait de la réponse à cette attente l'un de ses atouts. Le dialogue avec les acteurs fait partie des objectifs majeurs. Des enquêtes de satisfaction pourront constituer un indicateur très qualitatif. Le but consiste à rendre compte des retours de terrain à l'aide de verbatims et de notations subjectives.

Visibilité sur les réseaux sociaux et sur le site internet

La communication externe apparaît comme un enjeu pour l'image de marque et la notoriété de Ports de la Seine-Maritime. Le site internet et les réseaux sociaux permettent de toucher et d'informer le public. La démarche de transparence et de partage d'informations peut faire l'objet d'une évaluation par le nombre de visiteurs uniques sur le site internet, le nombre de suivis mais aussi d'interactions sur les réseaux sociaux. Des ratios bien établis dans le secteur existent pour évaluer la réussite de la communication (par exemple, le taux d'engagement).

Justification des indicateurs de performance

Filière plaisance

Part des contrats annuels dans les places à flot et à sec

L'un des objectifs de Ports de la Seine-Maritime pour la plaisance est de développer l'accueil d'escales de passage. Dans cette optique, il s'agit de suivre l'évolution de la part de plaisanciers annuels sur l'ensemble des places dont les ports disposent. Cela permettra d'identifier les places disponibles pour des contrats plus courts ou pour des visiteurs.

Evolution du nombre de nuitées liées au passage par an

L'évolution des nuitées permet d'apprécier de façon qualitative l'impact des escales de passage. Ports de la Seine-Maritime souhaite que ce type d'escales puisse apporter des retombées économiques sur le territoire, en particulier dans la restauration et les commerces. Les nuitées constituent un indicateur pertinent dans ce cas.

Filière pêche

Diversité des licences de pêche

Il est pertinent d'évaluer le nombre de licences pour des espèces différentes détenues par les pêcheurs implantés dans les ports de la Seine-Maritime. Cela rend compte de l'objectif de diversification des espèces. Les résultats ne dépendent pas que de l'action de l'autorité portuaire et du concessionnaire, puisque la pêche est un secteur très réglementé. Mais cet indicateur permet de rendre compte des tendances qu'il est essentiel de pouvoir évaluer.

Valeur à la tonne vendue sous criée

Dans l'optique de monter en gamme, la valorisation des produits commercialisés sous criée est un indicateur complémentaire à celui présenté précédemment, en donnant un point de vue quantitatif et monétarisé. Les espèces emblématiques comme la coquille Saint-Jacques ou le bulot pourront faire l'objet de zooms spécifiques.

Filière commerce

Taux d'occupation du foncier et des quais

L'un des objectifs de Ports de la Seine-Maritime est d'optimiser les trafics et de développer de nouveaux secteurs, notamment la logistique. Pour ce faire, l'indicateur en lien avec l'utilisation des infrastructures est essentiel. Il permettra de visualiser l'activité du port mais aussi d'anticiper une montée en puissance le cas échéant.

Demandes d'implantations d'entreprises dans les secteurs-clé (vélique, logistique, colis lourds, conventionnel...)

L'un des objectifs est de diversifier les trafics et de générer de nouveaux emplois pour le territoire grâce aux nouvelles activités représentées. Le rôle de Ports de la Seine-Maritime, en appui au concessionnaire commerce, est d'apporter des conditions d'accueil attractives. Cet indicateur permet de rendre compte de cette dynamique.

Atteinte des objectifs annuels de la certification « Ports propres »

L'un des principaux objectifs environnementaux pour Ports de la Seine-Maritime est d'obtenir la certification Ports Propres. Cela doit servir de catalyseur pour un ensemble d'actions. L'atteinte de cette certification requiert de satisfaire les critères d'un cahier des charges. Les écarts mineurs et majeurs ainsi que les forces de chaque port qui sont constatés par les auditeurs sont autant d'informations qui permettront de se comparer avec d'autres ports équivalents.

Nombre d'événements liés au nautisme

Le renouvellement des publics et l'anticipation des nouvelles pratiques du nautisme est l'un des objectifs majeurs de Ports de la Seine-Maritime et de sa régie pour la plaisance. Il sera possible de mesurer le nombre d'actions afin d'évaluer la dynamique créée.

Evolution de la REPP

La redevance d'équipement des ports de pêche (REPP) est collectée sur la base de la valeur des prises et de leur tonnage. L'objectif de l'utiliser comme indicateur consiste à obtenir une vue synthétique à la fois de l'évolution de la valeur, et de la débarque totale. Pour évaluer la valeur, le type de produit est également pris en compte. C'est un indicateur assez synthétique. Il s'agit en outre d'une donnée facilement accessible et déjà disponible sur plusieurs années.

Actions de prospection commerciale réalisées

Dans la même optique, les efforts réalisés avec les concessionnaires et les collectivités partenaires doivent faire l'objet d'un indicateur spécifique. Au-delà de rendre compte du travail, cela permettra aussi d'adapter le dispositif.

7

Retour sur les étapes de concertation



Retour sur la concertation

Le dialogue comme fondement

Depuis sa création, Ports de la Seine-Maritime poursuit sa structuration et son organisation opérationnelle à l'échelle de ses quatre ports. Les changements fondamentaux dans la gestion et l'exploitation des places portuaires s'accompagnent d'une dynamique de fond portée par une effervescence d'idées et de projets émanant d'acteurs et partenaires multiples.

Genèse de la concertation

Dans la droite ligne de dialogue ouvert et coopératif qui a présidé à la création de Ports de la Seine-Maritime, l'élaboration de cette stratégie s'appuie sur une large concertation organisée avec l'ensemble des parties prenantes : acteurs économiques des places portuaires, acteurs publics territoriaux, partenaires institutionnels, usagers, agents.

Une réunion de lancement de la démarche a eu lieu le 30 juin 2025 à Saint-Valery-en-Caux. Réunissant 80 personnes, elle démontrait déjà tout l'intérêt porté à la démarche.

Cet intérêt ne s'est ensuite jamais démenti.

Une mobilisation des parties-prenantes

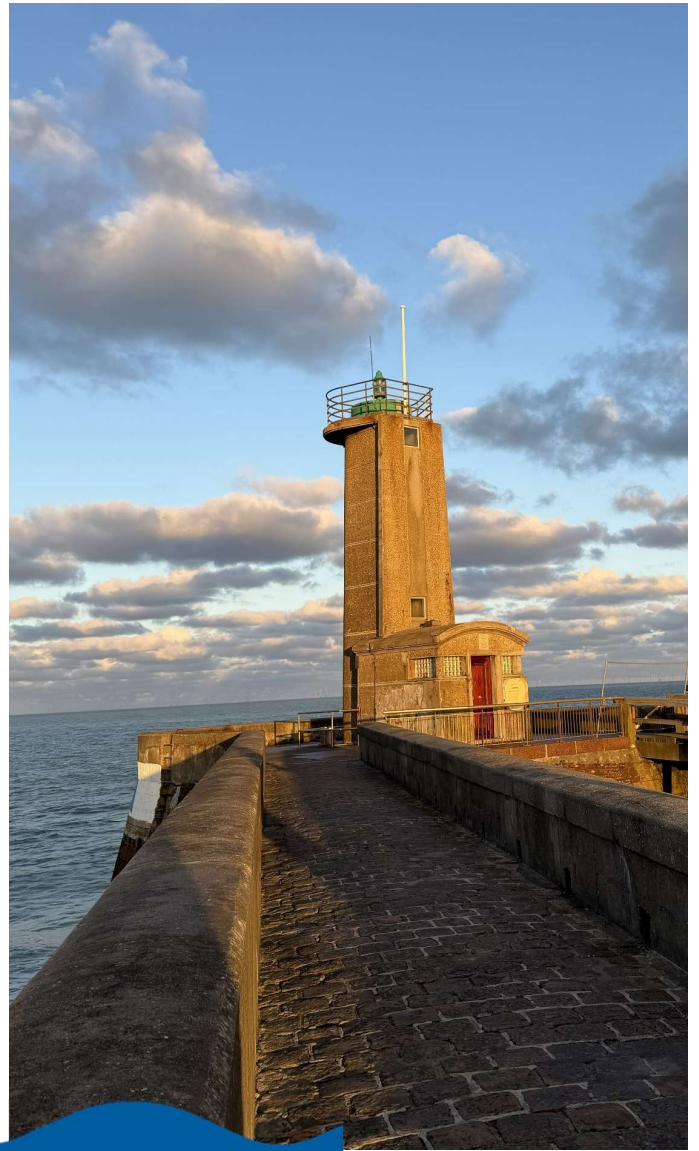
Les partenaires se sont déplacés en nombre lors des deux phases de réunions de concertation menées à l'automne et à l'hiver 2025. Tous ont pu s'exprimer, soumettre et confronter leurs idées, nourrir des débats de fond sur leur vision de l'exploitation portuaire, et ainsi aider les élus à projeter un développement répondant aux enjeux contemporains.



Les grandes étapes de la concertation

	Objectifs	Date et lieu	Nombre de participants
Réunion plénière	<ul style="list-style-type: none"> Lancer la démarche de concertation Mobiliser le collectif Recueillir les premières prises de positions Répondre aux interrogations 	Saint-Valery-en-Caux 30.06.2025 19h	68 participants
Entretiens	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les acteurs clés pour en faire des relais Identifier les sujets majeurs Affiner la préparation des temps de concertation 	Visioconférence et présentiel 09.07.2025 - 27.08.2025 - 17.09.2025 - 09.07.2025	Maires/adjoints de Fécamp, Saint-Valery-en-Caux, Le Tréport et Le Havre
Sondage	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir la vision des participants sur le développement des ports à 10 ans (scénarios) Prioriser les axes stratégiques Recueillir des idées d'actions 	Du 30.06.2025 Au 15.09.2025	90 répondants sur 400 envois (taux de retours de 22,5%)
Ateliers par filières	<ul style="list-style-type: none"> Approfondir des sujets spécifiques Répondre aux interrogations Faire contribuer sur la thématique Affiner les objectifs stratégiques pour chaque filière 	23 .09.2025 matin : agents 23.09.2025 après-midi : plaisance 17.10.2025 : pêche commerce	90 participants sur 3 ateliers
Réunions par axe	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des pistes de développement Prioriser les actions envisagées Envisager des horizons temporels 	25.11.2025 à Fécamp 26.11.2025 matin au Tréport 26.11.2025 au Tréport	90 participants sur 3 réunions





Syndicat Mixte Ports de la Seine-Maritime
16 Grand Quai - 76400 Fécamp

ports-seinemaritime.fr/

